

GRAND Besançon

Espace Industriel
et Artisanal

Création d'entreprise Des spécialistes en appui à l'entrepreneuriat

> DOSSIER

L'ACTU DE L'AGGLO
LGV, le compte
à rebours
a démarré

UN TEMPS D'AVANCE
TEMIS. Plus qu'une
technopole, un
quartier d'affaires

VIE QUOTIDIENNE
Transports urbains
Ginko : changement
en douceur





sommaire ÉDITO

10 ans ensemble

> 03

Coup de cœur

> 05

Une agricultrice... de la ville

L'actu de l'agglo

06 > 08

Tramway

> 09

L'enquête publique : l'occasion de s'exprimer et de poser ses questions sur le projet de tramway

Dossier

11 > 15

Création d'entreprise, des spécialistes en appui à l'entrepreneuriat

Reportage

> 16

Lutte : le Grand Besançon accueille l'élite française

Vie quotidienne

> 17

Transports urbains Ginko : changement en douceur

Un temps d'avance

18 > 19

TEMIS, plus qu'une technopole, un quartier d'affaires

L'actu des communes

20 > 22

Tribunes

> 23

Agenda

24 > 26



10 ans. Voici déjà 10 années que la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon a été créée. Elle est le fruit d'une histoire commune et d'une logique de coopération intercommunale en marche depuis de nombreuses années, notamment avec la création du District en 1993. D'abord constituée de 57 communes, elle en regroupe désormais 59. Ces communes – nos communes – ont la volonté d'aller plus loin ensemble afin de construire un avenir commun, d'agir non pas en dépassant mais en enrichissant la logique communale et de s'associer durablement pour faire ensemble ce que chacun ne peut plus réaliser seul.

Alors, certes, il nous faut sans doute améliorer encore et toujours ce travail en commun, continuer à convaincre et à lutter contre certaines réticences, mais le chemin parcouru depuis 2001 et les années précédentes est très encourageant. L'existence et la légitimité de la Communauté d'Agglomération sont aujourd'hui acquises car cet échelon est pertinent et nécessaire. La réforme des collectivités locales a d'ailleurs conforté les établissements publics de coopération intercommunale comme le nôtre.

En effet, bien plus qu'une construction intellectuelle et technocratique supplémentaire, les élus et les services du Grand Besançon sont depuis 10 ans déjà au service des 180 000 habitants, des entreprises et des forces vives du territoire. Les exemples sont nombreux, dans des domaines différents, qui touchent le quotidien de chacun et qui permettent de préparer l'avenir en développant notre agglomération.

Transports, développement économique, environnement, gestion des déchets, habitat, culture et tourisme... Tout au long de cette année 2010, le magazine du Grand Besançon retracera les moments forts, les grandes réalisations et les politiques publiques emblématiques de la Communauté d'Agglomération au cours de ces 10 premières années. Cet anniversaire est aussi pour nous l'occasion de revivifier notre projet d'agglomération, en tenant compte du contexte actuel, des nouvelles contraintes et des nouveaux défis à relever.

En ces premiers jours de la nouvelle année et en ce début de deuxième décennie pour notre Agglomération, nous souhaitons également présenter à chacune et à chacun, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2011, avec une pensée particulière pour toutes celles et tous ceux qui traversent des moments difficiles.

Jean-Louis Fousseret

Président du Grand Besançon

Maire de Besançon

Gabriel Baulieu

1^{er} Vice-Président du Grand Besançon

Maire de Serre-les-Sapins



Grand Besançon, magazine bimestriel de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Adresse : La City, 4, rue Gabriel-Plançon - 25043 Besançon cedex - tél. : 03 81 65 07 00, fax : 03 81 82 29 60. e-mail : agglomeration@grandbesancon.fr - www.grandbesancon.fr **Directeur de publication** : Jean-Louis Fousseret. **Coordination** : Nadia Magoni. **Comité éditorial** : Gabriel Baulieu, Marcel Cottiny, Emmanuel Dumont, Christian Bornot, Nadia Magoni, Thomas Roussez, Florent Serrette. **Rédaction** : Nadine Eybert-Baud, Damien Poirier, Véronique Vuillemin-Filippi, Katia Mairey, Pierre Silvain. **Crédit photos** : Jack Varlet, Olivier Perrenoud, Yves Petit, sauf mention contraire. **Conception et réalisation** : Big Bang Communication (tél. 03 81 41 18 78) - Impression : BLG commerce - ZI Croix de Metz - 54 200 Toul. **Distribution** : La Poste. **Régie publicitaire** : MCC (tél. 03 81 55 44 44). **Représentant légal** : Jean-Louis Fousseret - **Dépôt légal** : janvier 2011 - N° ISSN : 1634-3476 - Édité à 91 000 exemplaires.

2011 s'ouvre sur les 10 ans de votre Agglomération

Tout au long de l'année, dans chaque numéro de votre magazine, retrouvez cette nouvelle rubrique, occasion de mesurer le chemin parcouru sur notre territoire dans chacun des grands domaines de compétence de l'Agglomération : Développement économique, Transports, Gestion des déchets, Culture et Tourisme, Habitat...

tourisme * AMÉNAGEMENT
TRANSPORT * DU
TERRITOIRE
CULTURE * développement
habitat * Enjeuement
SPORT * Artistique
ENVIRONNEMENT * Économique
COLLECTE
DES DÉCHETS



Grand
Besançon
10 ANS
ENSEMBLE



Implantez-vous au cœur de Saône

Bâtiment Basse Consommation
> RESTE 500 m²



Commune de
SAÔNE

Pour tous renseignements, votre contact :
Alexandre Pralon - Tél. 03 81 41 85 32
E-mail : a.pralon@sedd25.fr



Offre valable une seule fois par personne du 10 janvier au 26 février 2011. Non cumulable avec toute autre promotion en cours.



Le bien-être sur toute la ligne

-20%
-40%
-10%

Les jours
Efféa **light**

Du 10 janvier au 26 février 2011
seulement !



61, rue de Vesoul
25000 BESANCON
Tél 09 81 89 13 79
effea.besancon@amincissement.net
<http://www.effea-besancon.fr>
Franchisé indépendant RCS 520 196 437

Remodelage - Perte de poids - Réduction de
la cellulite - Raffermissment - Bien-être - Coaching

WWW-MAISONS-JARDINS-PROPRES-25.COM



03 81 56 60 74
06 60 47 49 20



**JARDINAGE
ET PAYSAGE**
DANS LE GRAND BESANÇON

TAILLE DE HAIES ET DE FRUITIERS, **TONTE**,
BÊCHAGE, **NETTOYAGE** HAUTE PRESSION, **PLANTATIONS...**
PETITES RÉPARATIONS ET **BRICOLAGE**.

DES **TECHNICIENS PAYSAGISTES DIPLÔMÉS**
À VOTRE SERVICE, DU MATÉRIEL PROFESSIONNEL
POUR L'ENTRETIEN SAISONNIER OU RÉGULIER
DE VOTRE JARDIN.

-50 % (suivant art. 199 sexdecies du CGI)
DE LA PRESTATION SUR VOS IMPÔTS.
ENTREPRISE PRESTATAIRE AGRÉÉE PAR L'ÉTAT



CONSEIL, DISCRÉTION, SÉCURITÉ, SAVOIR FAIRE, DEVIS GRATUIT



Mener de front vie de famille et activité professionnelle, c'est le pari de Lucrèce Boiteux, par ailleurs très impliquée à la Mutualité Sociale Agricole en tant que Présidente de la caisse de Franche-Comté.

COUP DE
CŒUR

Une agricultrice... de la ville

« J'ai l'habitude de dire que j'ai vu ma première vache à 20 ans », sourit Lucrèce Boiteux, présidente régionale de la MSA (Mutualité Sociale Agricole) et agricultrice à Landresse, dans le Haut-Doubs. Rien ne prédestinait en effet cette native de Besançon, originaire des Clairs-Soleils, un quartier d'habitat social de Besançon, et diplômée en sciences médico-sociales, à un destin si éloigné de ses racines.

Depuis plus de 20 ans, la citadine Lucrèce Boiteux s'est « expatriée » dans le pays de Pergaud, à Landresse, pour suivre son mari et prendre, à ses côtés, les rennes d'une exploitation agricole de 65 hectares qui produit 200 000 litres de lait par an. « Bernard m'avait dit dès notre rencontre qu'il reprendrait la ferme de ses parents mais que seul, il n'y parviendrait pas. Quand la décision fut prise de débiter notre activité, en 1989, nous habitons à Landresse depuis quelques temps déjà, nos deux jeunes enfants, de moins de trois ans à l'époque, avaient besoin de moi. J'allais être sur place, sans obligation de mettre mes filles à la crèche, j'ai trouvé que c'était une bonne manière de travailler qui permettait de garantir une vie de famille équilibrée ». Lucrèce se forme en gestion, apprend à traire et à s'occuper de l'élevage tandis que son mari se charge du travail des champs et de la reproduction des bêtes. « J'ai trouvé ça tout à fait naturel. Comme nous sommes adhérents au service de remplacement depuis nos débuts, nous avons ainsi toujours travaillé dans la sérénité. J'ai très vite oublié ma vie citadine ! Vous savez, on mène à la campagne une vie tout à fait convenable ».

Un emploi du temps bien chargé

Lucrèce Boiteux s'investit en parallèle de son métier d'agricultrice dans le bénévolat, mais toujours dans le milieu agricole, avant de rejoindre la MSA du Doubs et son conseil d'administration en 1995, puis d'en prendre la tête en 2000. « Quels services sont possibles pour les agriculteurs ? Qu'est-ce qui existe en cas de coup dur ? Vers qui se tourner ? On est acteurs à la MSA, c'est ce qui me plaît. Oui, les choses arrivent, mais on peut les changer ! ». Devenue présidente en 2010 de la MSA Franche-Comté, Lucrèce Boiteux jongle entre les traites et ses dossiers à Besançon, d'autant qu'elle assure en même temps une vice-présidence à la Chambre d'agriculture du Doubs et quelques autres mandats, toujours dans le milieu agricole. « Au quotidien, c'est un engagement important, mais je suis proche des personnes, dans le concret de l'action. Et je suis toujours heureuse de retourner au calme, chez moi, à Landresse. »



> CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

Comment réduire nos déchets ?

En prévision de la mise en place de la redevance incitative des déchets ménagers en 2012, les élus du Grand Besançon ont demandé aux membres du CDP (Conseil de Développement Participatif) de réfléchir à la réduction des déchets afin de ne pas être contraint d'accroître la capacité de l'usine d'incinération. Comment sensibiliser les habitants en fonction de leur mode de vie, leur lieu de résidence, etc. ? L'atelier du CDP collecte des expériences et va sur le terrain afin de trouver des solutions concrètes. Après une participation à la conférence Transjurassienne sur le traitement et l'élimination des déchets, des membres ont visité en décembre un centre de valorisation des ordures ménagères près de Vesoul, avant de découvrir le fonctionnement d'un composteur collectif au pied d'un immeuble. Ce type de compostage est d'ailleurs en cours d'introduction à Besançon.

Pour Olivier Legain, membre du bureau du CDP, « l'atelier est en phase d'observation et analyse les expériences, réussites ou échecs, pour comprendre quels sont les leviers les plus efficaces à mettre en place sur le Grand Besançon, en concertation avec les habitants, pour limiter les quantités de déchets produits. » L'atelier remettra ses conclusions au Grand Besançon fin juin.



Le terrain inspire les membres du conseil de développement participatif pour remettre ses recommandations en matière de réduction des déchets.

> CULTURE

Les cuivres résonnent dans le Grand Besançon

La saison 2010-2011 du réseau des écoles de musique du Grand Besançon est consacrée aux cuivres. Cela se traduit par des actions de découverte et de sensibilisation prévues en 2011.

Le public pourra tout d'abord assister à une série de concerts associant professeurs et élèves entre avril et juin prochain, à Besançon et Arc-et-Senans.

Trois dates sont programmées : le 10 avril à Auxon-Dessous à 16h, le 25 juin au Parc Micaud à 15h30 et le 26 juin à la Saline d'Arc-et-Senans. Par ailleurs, les élèves de CE1 et CE2 pourront participer à des ateliers de pratique. Une occasion unique pour ces jeunes de découvrir le monde des tubas, trombones, cors et autres trompettes.

> AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Point d'étape après réunions publiques

Le projet de SCoT*, proposant un schéma d'organisation de l'espace et du cadre de vie du territoire pour l'horizon 2035, a été validé par le Comité syndical du 20 octobre 2010 à l'unanimité moins une voix. Il s'est construit progressivement et collectivement avec les élus de

l'agglomération, des intercommunalités voisines mais également les représentants de l'État, de la Région et du Département, les organismes consulaires ainsi que les élus communaux des 133 communes. La concertation menée tout au long de la démarche a permis d'enrichir et d'ajuster le projet validé par les élus. Il entre maintenant dans une phase de consultation des collectivités : depuis le 6 décembre, chacune des 133 communes est appelée à s'exprimer sur ce projet. À partir de début janvier 2011, ce sera au tour de l'Agglomération et des Communautés de communes membres du Syndicat ainsi que les structures associées à la démarche de se prononcer sur ce schéma.

Enfin, tous les habitants des 133 communes composant le SCoT seront invités à venir s'exprimer sur le projet dans le cadre de l'enquête publique qui démarrera mi 2011. L'objectif est de pouvoir approuver définitivement le projet de SCoT avant la fin de l'année.



© Est Républicain

Cette vue aérienne, prise de Montfaucon, illustre bien la coexistence ville / campagne du territoire.

* SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

> HABITAT

Le Grand Besançon investi dans la promotion du logement public



Les programmes récemment développés à Morre et à Pirey, témoins de la politique menée par le Grand Besançon en matière d'habitat.

Dans le cadre de sa politique de soutien aux bailleurs sociaux, visant à répartir l'offre locative publique sur l'ensemble du territoire communautaire, le Grand Besançon a aidé deux grands programmes de construction à Morre et à Pirey.

À Morre, entre les rues de Gravelle et des Bouvreuils, 12 logements locatifs individuels jumelés ont été construits par Grand Besançon Habitat. Adaptés pour certains aux personnes à mobilité réduite, ces logements (du T2 au T5) disposent de terrasses privatives, garages en sous-sol et parking extérieur. Les toitures sont équipées de capteurs solaires pour la production d'eau chaude.

L'autre programme concerne le lotissement des Merisiers à Pirey. Néolia y a inauguré cet automne 24 logements (du T2 au T4) en immeubles collectifs,

rue des Coudriers, et 10 logements individuels jumelés (T4 et T5) dans l'allée des Cerisiers, tous équipés de garage et d'espace privé extérieur. Neuf d'entre eux sont dédiés aux personnes handicapées.

Robert Stepourjine, maire de Pirey, Vice-Président en charge de l'Habitat et de la politique de la Ville précise que l'apport financier du Grand Besançon pour ces opérations (97 500 € et 109 300 €) s'inscrit dans le cadre du Programme Local de l'Habitat et participe à la promotion des logements de qualité (économie d'énergie, adaptabilité aux handicaps).

> ENVIRONNEMENT

Agir au quotidien

Depuis octobre 2009, l'opération "Familles actives pour le climat", initiée par le Service Environnement du Grand Besançon et la Direction de la Maîtrise de l'Énergie de la Ville de Besançon, sensibilise les ménages aux questions liées à l'énergie, au climat, à leurs dépenses. De nombreux partenaires s'associent à cette action qui vise à faire connaître les gestes économes en énergie au quotidien. Après les ateliers de formation à la culture bio à Nancray, la balade urbaine lors de la Semaine Européenne de la Mobilité, et des rencontres sur le thème de la réduction des déchets, les 145 familles participantes volontaires peuvent bénéficier de diagnostics sur leur habitat, leurs déplacements et se voir proposer des solutions personnalisées pour réduire encore leur impact environnemental. Les foyers qui souhaitent participer à ce dispositif en 2011 peuvent prendre contact auprès de la Direction de la Maîtrise de l'Énergie.



La culture bio à Nancray a particulièrement séduit les apprentis économiseurs d'énergie.

■ 03 81 41 56 46

aline.viennet@besancon.fr

> DÉCHETS

Un questionnaire pour améliorer le service en déchetterie

Afin d'expliquer les choix retenus par le Conseil syndical en matière de traitement des déchets, le SYBERT* a adressé une lettre à tous les ménages de son territoire. Réduction des déchets, compostage à tous les étages, meilleur tri-recyclage, valorisation énergétique optimale... tout y est expliqué. Par ailleurs, afin d'améliorer le service en déchetterie, un questionnaire accompagné d'une enveloppe "T" y a été joint : répondez vite afin de faire part de votre point de vue ! Si vous n'avez pas reçu ces documents, vous pouvez les télécharger sur le site www.sybert.fr

* SYBERT : Syndicat Mixte de Besançon et de sa Région pour le Traitement des déchets

> CULTURE

La Cité des Arts et de la Culture se dote d'outils de communication

Projet d'envergure mené par la Communauté d'Agglomération, la Région et la Ville, la Cité des Arts et de la Culture regroupera le Conservatoire à Rayonnement Régional et le Fonds Régional d'Art Contemporain. Lieu incontournable de l'enseignement musical, théâtral et chorégraphique et de la découverte de l'art contemporain, le chantier avance à bon rythme. Ce projet se dévoile grâce à un panel d'outils de communication : palissades en images le long de l'avenue Gaulard, lettre d'information, visites du site, installation d'une webcam pour suivre les avancées du chantier en direct, et site internet www.citedesartsetdelaculture.fr, pour les curieux, la Cité des Arts et de la Culture se laisse découvrir !

> ENVIRONNEMENT

Les communes réduisent, aussi, leur consommation énergétique

Pour émettre moins de gaz à effet de serre et réduire la facture énergétique des communes, le Grand Besançon lance une deuxième campagne d'analyse et de conseil pour les bâtiments communaux. La règle d'or pour améliorer les performances d'un bâtiment : commencer par isoler et adapter les périodes de chauffage pour réduire les besoins en énergie ; ensuite, choisir des installations de chauffage efficaces et enfin privilégier les énergies renouvelables. 38 bâtiments, dans 20 communes, ont déjà été analysés et l'opération est reconduite en 2011. Les communes intéressées par la démarche peuvent encore candidater.

■ Contact : environnement@grandbesancon.fr

> TRANSPORTS

Pass liber-t Grand Besançon

Le Pass liber-t Grand Besançon permet aux automobilistes du Grand Besançon (domiciliés ou travaillant dans une des 59 communes) de bénéficier d'un tarif préférentiel de 60 % de réduction sur les trajets autoroutiers effectués entre les 3 gares de péage de l'A 36 (n°3 Besançon Ouest, n°4 Besançon Nord et n°4.1 Besançon Est). Cette formule vise à reporter une partie du trafic de traversée vers la périphérie de Besançon. À la sortie de l'autoroute, les Parcs-relais, et notamment celui de TEMIS, permettent d'abandonner la voiture pour gagner le centre-ville dans un bus Ginko. Cette réduction tarifaire est prise en charge à part égale entre le Grand Besançon et la société d'exploitation d'autoroute APRR. Pour retirer ce Pass, 2 possibilités s'offrent à vous :

- À l'espace clients APRR de Besançon ZAC de Valentin
- Par mail auprès de abonnes-besancon@aprr.fr

> TRANSPORTS

LGV, le compte à rebours a démarré



L'horloge, conçue par Philippe Lebru, a séduit les élus et les premiers spectateurs.

Le 11 décembre dernier, le compte à rebours pour l'arrivée du TGV Rhin-Rhône a été officiellement lancé Place de la Révolution. La Région Franche-Comté a installé sur la façade du Musée des Beaux Arts de Besançon une horloge imaginée par Philippe Lebru. En effet, la gare de Besançon Franche-Comté TGV verra son premier train à grande vitesse arriver à quai le 11 décembre 2011.

Ce compte à rebours, au-delà du côté événementiel, représente le passage d'une étape et l'entrée de l'agglomération dans le maillage des grandes agglomérations européennes. Il ne reste plus que onze mois avant l'arrivée du premier TGV à Auxon. Plus que onze mois avant l'ouverture d'un des maillons les plus structurants de l'Europe de la grande vitesse. Rappelons qu'avec deux gares desservies par la LGV Rhin-Rhône, le Grand Besançon sera particulièrement bien connecté au réseau ferré.



Fruits de longs mois de recherches et d'analyses, les sept grands chapitres – logement, consommation, mobilité... – du livre blanc du plan climat énergie territorial, réalisé par le Grand Besançon et la Ville (lire magazine n°43, nov-déc 2010) sont désormais rédigés et mis en ligne sur www.grandbesancon.fr.

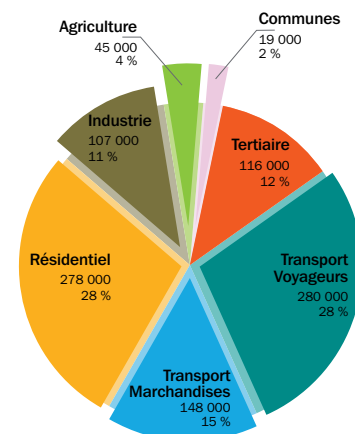
Rappelons que l'objectif des collectivités est de réduire de plus de 20 %, d'ici à 2020, les émissions de gaz à effet de serre (GES) et les dépenses énergétiques, tout en portant à plus de 20 % la part des énergies renouvelables... Avec une photographie en l'état du territoire, le livre blanc balaie les axes de travail prioritaires qui seront ratifiés par une charte d'engagement signée

> ENVIRONNEMENT

A venir : livre blanc et forum du développement durable

en mai prochain par les acteurs du territoire. Pour l'heure, on découvre, par exemple, que les émissions de GES des citoyens dans leur sphère privée représentent près de 50 % des émissions nationales. Ainsi, si un locataire n'est pour rien dans le type de chauffage choisi par son logeur, son comportement individuel (laisser le thermostat sur 19° au lieu de 21°) aura des répercussions certaines sur les émissions de GES. Le livre blanc vient donc rappeler que la lutte contre le réchauffement climatique ne peut être réussie qu'avec la participation active de chacun.

■ Vous voulez en savoir plus ?
Rendez-vous au forum du développement durable qui se tiendra le 7 février prochain à 20h au Kursaal (voir agenda page 25).



Répartition des émissions de CO2 produites sur notre territoire. (exprimées en tonnes équivalent CO2)



L'enquête publique TRAMWAY : l'occasion de s'exprimer et de poser ses questions sur le projet

Attendu pour 2015, le tramway concerne tous les habitants du Grand Besançon. Et parce qu'il s'agit d'un équipement d'envergure, il est important de vous fournir des explications sur ce projet et de recueillir vos avis, interrogations ou propositions, grâce à l'enquête publique.

Après un cycle de dix réunions publiques d'information, en octobre et novembre 2010, auxquelles ont assisté près de 1800 personnes à travers le Grand Besançon, l'enquête publique a débuté le 20 décembre dernier et se tient jusqu'au 28 janvier prochain. À noter que deux autres enquêtes, liées au projet de tramway, se déroulent en même temps et selon les mêmes modalités : la mise en compatibilité des PLU de Besançon et de Chalezeule, ainsi que le dossier « Loi sur l'eau ». À cette occasion, des commissaires-enquêteurs vous donnent rendez-vous et vous proposent en consultation les dossiers d'enquêtes publiques sur quatre sites. Ces dossiers comportent notamment :

- les pièces graphiques (plans, coupes, schémas) ;
- l'étude d'impact analysant les effets du projet sur l'environnement et présentant les mesures compensatoires ;
- l'appréciation des coûts du projet.

Tous ces documents sont à votre disposition dans différents lieux de consultation :

- la Préfecture du Doubs à Besançon : espace Chamars - Bureau de la réglementation, des élections et des enquêtes publiques - Avenue de la Gare d'Eau - du lundi au vendredi, de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h ;

- le Grand Besançon : Accueil - La City - 4, rue Gabriel Plançon, Besançon - du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h ;
- la Mairie de Besançon : Direction Urbanisme et Habitat 2 rue Mégevand - Entrée B, 3^{ème} étage - du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ;
- la Mairie de Chalezeule : 13, rue de la Cure - du lundi au vendredi de 16h30 à 18h30.

Vous trouverez sur place des registres où formuler vos observations et il est également possible d'adresser vos observations par écrit, avant la clôture des enquêtes, à M. Jean-Michel Olivier, Président de la Commission d'enquête « tramway », à la Préfecture du Doubs - Bureau de la réglementation, des élections et des enquêtes publiques - 8bis, rue Charles Nodier - 25035 Besançon Cedex. Elles seront annexées aux registres d'enquête.

En fonction du bilan de l'enquête, le Préfet se prononcera sur l'utilité publique de projet de tram, mi-2011.

■ plus d'info : www.lettram-grandbesancon.fr

Les commissaires-enquêteurs sont à votre écoute, lors de permanences :

A la Préfecture du Doubs à Besançon, espace Chamars - Avenue de la Gare d'Eau :

- jeudi 13 janvier 2011, de 9h à 11h30 ;
- vendredi 21 janvier 2011, de 12h à 15h ;
- jeudi 27 janvier 2011, de 13h à 16h.

Au Grand Besançon, La City - 4, rue Gabriel Plançon, salle 101 bis, l'accueil et la salle d'attente sont installés à l'accueil :

- mardi 11 janvier 2011, de 9h à 12h ;
- lundi 17 janvier 2011, de 9h à 12h ;
- vendredi 28 janvier 2011, de 15h à 18h.

A la Mairie de Besançon, salle Tristan Bernard - Entrée B, rez-de-chaussée :

- vendredi 14 janvier 2011, de 11h à 14h ;
- samedi 22 janvier 2011, de 9h à 12h ;
- vendredi 28 janvier 2011, de 9h à 12h.

A la Mairie de Chalezeule, 13, rue de la Cure :

- mardi 11 janvier 2011, de 15h30 à 18h30 ;
- jeudi 27 janvier 2011, de 15h à 18h.

LIQUIDATION TOTALE AVANT TRAVAUX

Du 28 décembre 2010 au 16 février 2011

JUSQU'À
-70%
SELON ÉTIQUETAGE
EN MAGASIN
sauf ampoules



Espace Valentin - Tél. 03 81 88 37 87 - www.solea.fr

Ouvert le lundi de 14h à 19h
du mardi au samedi de 9h30
à 12h et de 14h à 19h

Vous cherchez des entreprises pour vos travaux ?...



...illico
les a trouvées
pour vous !

Agence de BESANÇON SUD

SARL BESANÇON COURTAGE TRAVAUX

24 Faubourg Rivotte

03 81 50 85 31

06 59 66 11 34

mareschal@illico-travaux.com



www.illico-travaux.com

APPEL GRATUIT 08 0580 0580*

*Appel gratuit d'un poste fixe



N°1 du Courtage en Travaux

TOUSTRAVAUXHABITAT

sarl BOURDON JARDINAGE

**NOTRE ENTREPRISE AGRÉÉE SERVICES À LA PERSONNE
EN TRAVAUX DÉFISCALISABLES**

**NOTRE EXPÉRIENCE DE PRODUCTEUR
AU SERVICE DE VOTRE JARDIN**

SI
SERVICES À
LA PERSONNE

**POUR QUE VOTRE JARDIN CONSERVE
FORME, SANTÉ ET PERSONNALITÉ**

NOUS CONNAISSONS VOS PLANTES, NOUS SAVONS LES ENTREtenir

NOS PETITS TRAVAUX DE JARDINAGE

- Taille d'arbres fruitiers, taille d'arbres d'ornement
- Taille d'arbustes, taille de haies
- Débroussaillage, tonte
- Entretien saisonnier

NOTRE DÉMARCHÉ QUALITÉ

- Diagnostique et devis gratuits
- Une équipe expérimentée et passionnée
- Du matériel professionnel
- Aucune contrainte administrative

AVANTAGES FISCAUX

NOS PRESTATIONS DÉDUCTIBLES D'IMPÔT
SUR LE REVENU À HAUTEUR DE

50 %* - TVA 5.5 %

*En application de la loi de cohésion sociale dite loi "Borloo"

**Bourdon
Jardinage**



25720 AVANNE AVENEY - Tél : 03 81 52 63 11

Fax : 03 81 52 20 23 - Email : bourdon.jardin@orange.fr

DOSSIER

Du soutien à l'émergence de projets au renforcement des fonds propres, de l'idée à la réalisation, de nombreux acteurs, aux côtés du Grand Besançon, épaulent l'entreprise à tous les stades de sa croissance. Le Grand Besançon accompagne les entrepreneurs grâce à des pépinières, incubateurs et hôtels d'entreprises* et cherche à réunir les conditions optimales pour passer de l'idée au projet.

1. TEMIS Innovation - Maison des Microtechniques à Besançon
2. Parc de l'Echange - Vaux-les-Prés
3. Espace industriel et artisanal - Besançon
4. Temis Santé - Besançon
5. Pépinière de Palente - Besançon
6. Gaz et Eau à Mamirolle - Zone du Noret

CRÉATION D'ENTREPRISE

**Des spécialistes
en appui à l'entreprenariat**

■ L'action économique, une affaire de partenaires

Depuis janvier 2001, le Grand Besançon orchestre le développement économique sur son territoire en lieu et place des communes membres. Pour les porteurs de projet, il met à disposition infrastructures et services dédiés mais soutient et coordonne également un réseau de partenaires activateurs de développement. Avec eux, il aide de manière très pratique les chefs d'entreprise ou ceux qui aspirent à le devenir. Si chacun des acteurs propose des formations spécifiques, tous n'interviennent pas au même niveau et la nature des prestations varie de l'un à l'autre (voir tableau page 15). L'objectif commun consiste, certes, à faire aboutir le projet de création/reprise et surtout à en garantir, autant que possible, sa pérennité. Les statistiques montrent en effet que le taux de pérennité à 5 ans est de 80 % pour les entreprises accompagnées, de 60 % pour celles qui ne le sont pas. Pour les porteurs de projet, l'intérêt d'engager des démarches auprès d'organismes d'accompagnement tient aussi au fait que les banques y voient un gage de sérieux et prêtent donc plus volontiers.

■ Les phases clés

Si le taux de création dans le Grand Besançon (18 %) est égal au taux national, la mise en place en 2009 du statut d'auto-entrepreneur en a considérablement gonflé le nombre (+70 % soit 1676 contre 986 en 2008). Six porteurs de projet sur dix, hommes et femmes, se sont tournés vers une activité de service. (source Insee)

Pour la réussite du projet, quatre étapes clés président au destin de la future entreprise :

- la phase d'orientation, de conseil (amorçage) qui vérifie sa viabilité et permet de trouver vite les bons interlocuteurs ;
- la phase d'aide au montage qui assure une expertise juridique, prévoit les frais, le mode de gestion, le régime fiscal, la stratégie ;
- la phase du financement qui recense les aides possibles et participe à convaincre les organismes prêteurs ;
- enfin la phase du suivi post-crédation (embauche...).

Parmi les dispositifs qui accompagnent ces étapes, le Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise (NACRE) mis en place par l'État début 2009, s'adresse aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires des minima sociaux. NACRE assure, selon un contrat d'accompagnement, assistance technique, aide au financement et appui au développement sur 3 ans.

Dans un autre registre, pour des projets nécessitant des investissements importants, dans les domaines de l'innovation technologique notamment, les partenaires privilégiés sont Oséo et le Fonds Régional à l'Innovation. Pour ceux qui débutent modestement, il existe la solution du micro crédit, auprès de l'ADIE par exemple.

Pour revitaliser certains secteurs, les créateurs d'entreprise ont la possibilité de s'implanter en Zone Franche Urbaine et de bénéficier ainsi d'une exonération de certaines charges. Enfin, pour obtenir une aide au démarrage, les créateurs peuvent candidater à des concours comme Talents des cités – 60 emplois en 5 ans – ou Entreprendre au féminin.

Définitions

L'incubateur : structure d'appui à la création d'entreprises, il permet de passer de l'idée à la réalisation d'un projet structuré. Il assure la mise en œuvre et le démarrage de l'activité.

La pépinière : après l'incubateur, elle consolide le démarrage commercial de la société et son développement.

L'hôtel d'entreprises est une offre immobilière et d'accompagnement adapté aux besoins des entreprises issues d'un même secteur d'activité, d'une même filière. Outre des locaux dimensionnés pour leur activité, les entreprises trouvent dans cet hôtel des services, tels que l'accompagnement administratif.

La bibliothèque de l'Université de Médecine sur TEMIS Santé, à Besançon

DRAIN VAC

ASPIRATION CENTRALISÉE

ASPIRATION DES POUSSIÈRES

Puissance – Performance – Résistance

Deux fois plus de puissance qu'un aspirateur traditionnel. Centrale d'encombrement réduit, idéale pour les appartements car elle peut être installée dans un placard. Une prise pour 80 m².

**INSTALLATION
SANS DÉGRADATION
DE VOTRE INTÉRIEUR**



ASPIRATION DES SUBSTANCES LIQUIDES ET SOLIDES

Efficacité – Fiabilité

Une forte puissance de suction. Aucune perte d'aspiration grâce au système cyclonique qui offre une aspiration constante. Refoulement de l'air vicié à l'extérieur. Facilité d'entretien.

ASPIRATION A VIDANGE AUTOMATIQUE

Simplicité – Polyvalence

Nous sommes les premiers au monde à présenter une centrale d'aspiration à vidange automatique. Aspire les matières solides et liquides. Séchage des sols intérieurs et extérieurs.

PUISSANCE



La propreté, enfin dévoilée !

Ets LEGAIN Serge

5 chemin du Vieux Village

25170 CHAMPAGNEY

Tél. : 03 81 59 08 87

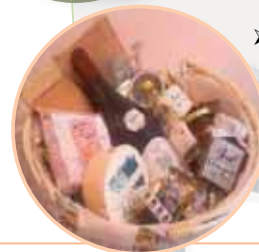
Courriel : drainvacfc@wanadoo.fr – Site : www.drainvac-legain.com



DU PROFESSIONNEL AU PARTICULIER

- CAFÉ - THÉ - CHOCOLATS
- UN ENDROIT INSOLITE AU CŒUR DE LA CITÉ COMTOISE
- DES CONSEILS PROFESSIONNELS DANS UNE AMBIANCE CONVIVIALE
- UNE LARGE SÉLECTION DE PRODUITS FRANCS-COMTOIS
- UNE MULTITUDE D'IDÉES CADEAUX

Ouvert du mardi au samedi
9h30 -12h // 14h30 -18h



Vers Gray



Pour en savoir plus sur **La Grange** :

13b rue Gambetta, 70150 Marnay

03 84 31 92 39 - lagrange@bvb-france.com

swissflex®

swiss made. swiss quality.

NOUVEAU !

Le concept de couchage avec Synchro-Précision



Synchro-Précision • Synergie précise du matelas et du sommier

Soldes à partir du 12.1.11

**ACTION
SWISSFLEX
2011
10.01 au
18.02.**

SOLDES, SOLDES, SOLDES

France Literie

Espace Valentin centre (Bus 34) - Tél. 03 81 50 50 80

public
cible

vos besoins

vos interlocuteurs

Vous aide à clarifier
votre projetVous aide à construire
votre projetVous aide à financer
votre entrepriseVous accompagne
après la création

Organismes

Contacts

Vous êtes intéressé (e) par un projet de création d'entreprise, ce tableau recense les principaux acteurs impliqués dans la démarche d'aide à la création d'entreprises

oui	oui	oui	oui			
				Développement 25 (Conseil général)	37 rue Battant 03 81 65 10 00	Tout public
				Doubs initiative (ex Cré-Entreprendre)	21 C rue Savary 03 81 65 37 65	Tout public
				BGE Franche Comté (ex Boutique de Gestion)	2C Chemin de Palente 03 81 47 97 00	Tout public
				COOPILOTE	6 Bd Diderot 03 81 95 48 91	Tout public
				Région Franche-Comté	4 square Castan 03 81 61 61 61	Tout public
				Franche-Comté Entreprendre	www.reseau-entreprendre-franche-comte.fr	Tout public
				Franche Comté Active	21 C rue Savary 03 81 25 07 64	Tout public
				Pôle Emploi	8 chemin de Palente 03 81 80 50 67	Demandeurs d'emploi, Rmistés
				CCI	46 Avenue Villarceau 03 81 25 25 25	Tout public
				Cités Lab	4 rue du Luxembourg 03 81 87 84 10	Tout public
				ADIE Association pour le droit à l'initiative économique	28 rue de la République 0 800 800 566	Demandeurs d'emploi, sans accès au crédit bancaire, allo-cataires minima sociaux
				Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Doubs	21 rue de la Préfecture 03 81 21 35 10	Tout public



André Aurière, directeur de BGE FC

L'exemple de BGE FC*

Opérateur par délégation de service public auprès du Grand Besançon et partenaire historique de la Ville, BGE Franche-Comté accueille chaque année 700 créateurs/repreneurs de l'agglomération (2500 dans la région) et aide à l'éclosion de 150 projets. « L'association assure sur ses 3 sites bisontins l'orientation des personnes, le conseil au montage et tient à leur disposition ses outils en formation et en ingénierie bancaire. Elle anime sur Planoise la mission Emergence dans le cadre du concept Cités Lab et déploie des interventions d'information auprès du public scolaire, universitaire et professionnel », rappelle André Aurière, son directeur. Outre l'accompagnement et la formation, BGE FC offre aussi des services d'accueil très concrets – par DSP du Grand Besançon, elle s'est vu confier la gestion de la pépinière généraliste de Palente, celle de TEMIS et de l'hôtel d'entreprises, dédiés à l'innovation. À ce titre, elle propose donc différentes gammes de locaux.

* BGE signifie ensemble pour aGir et Entreprendre

> Lutte

Le Grand Besançon accueille l'élite française

PORTRAIT

Maité Piva, maman et championne de lutte

Championne de France en 2008, Maité est l'un des espoirs bisontins du Championnat. Maman depuis 3 mois, elle conjugue maternité, travail et parcours sportif avec une aisance déconcertante. « Il suffit d'une bonne organisation et d'un papa compréhensif ! » confie-t-elle. Le CPB l'a aussi aidée à reprendre l'entraînement peu après la naissance de son enfant : « Je l'emmène avec moi, les gens du club le surveillent pendant l'entraînement et je m'arrête quand il a faim pour lui donner le sein. » Une touche de féminité bienvenue dans un sport qui semble très masculin. « Le plus dur, ce sont les a priori. J'ai commencé la lutte par hasard à la fac, ça m'a tout de suite plu mais au début, je n'osais pas le dire. C'est un sport qui convient aussi aux filles, car il n'y a pas que le physique, il y a aussi beaucoup de tactique. »



Maité Piva s'entraîne assidûment en vue du championnat de France.

Les 22 et 23 janvier prochains, le Palais des Sports de Besançon accueille le championnat de France de Lutte, un événement national organisé par le club bisontin le CPB (Club Pugilistique Bisontin).



Djlali Khan du CPB lors de l'open de Franche-Comté (le 2 octobre 2010).

« Besançon est une terre d'accueil dans le monde de la lutte car nous avons un club fort et bien organisé » confie Joël Bozonet, responsable technique du CPB.

En charge de l'organisation du championnat de France les 22 et 23 janvier, le club s'affaire depuis plusieurs mois pour accueillir l'élite française de la discipline. « Nous accueillons les frères Guenot, champions de France en titre et médaillés olympiques à Pékin ainsi qu'Anna Gomis, qui a terminé troisième aux championnats du monde 2010. »

À l'issue de ce championnat, la fédération française de lutte décernera 21 titres pour chaque catégorie des trois disciplines représentées : lutte libre, gréco-romaine et féminine. Et pour défendre la solide réputation bisontine, une dizaine de lutteurs et quatre lutteuses sont en lice. « Parmi les licenciés bisontins, quelques-uns peuvent espérer un titre comme Cyril Vescan, Luca Lampis, Artak Margaryan ou Didier Pais. Et du côté des filles,

nous pensons à Maité Piva ou Lucie Magnon » poursuit Joël Bozonet.

Créé en 1943, le club bénéficie d'une infrastructure de 800 m² en plein centre-ville* où enfants et adultes peuvent pratiquer la lutte mais aussi la gym et la musculation. Quelques « pointures », dont le vice champion olympique Ghani Yalouz (médaillé d'argent aux JO d'Atlanta en 1996), ont déjà été formés dans ces locaux. Avec près de 300 lutteurs, il a même été élu meilleur club de France par la Fédération en 2010 et peut se targuer d'avoir accédé 100 fois au podium du Championnat de France au cours des 10 dernières années. Souhaitons donc aux athlètes grand bisontins d'ajouter quelques nouvelles médailles à ce beau palmarès !

Les éliminatoires se tiendront de 8h30 à 17h30 le samedi 22 ; de 8h30 à 15h30 le dimanche 23, et les finales à 18h le samedi et 16h le dimanche.

* CPB : 50 rue Bersot - 25000 Besançon
03 81 81 36 23



Jean-Louis Fousseret, Président du Grand Besançon entouré de la nouvelle équipe de Transdev.

> Transport

Transports urbains Ginko : changement en douceur

Depuis le 1^{er} janvier, Transdev a remplacé Keolis en sa qualité de délégataire du service public des transports urbains du Grand Besançon. Si la société qui exploite les lignes urbaines du réseau Ginko change, concrètement, pour l'usager, aucune répercussion sur ses trajets ou ses tarifs n'est à prévoir à court terme. La qualité du service a été au cœur des négociations...

Après une consultation engagée par le Grand Besançon durant l'été 2009, Transdev a finalement remporté le droit d'exploiter les lignes urbaines du réseau Ginko, face aux deux autres groupes de transport public en lice : l'exploitant historique en titre, Keolis, et Véolia.

« Le nouveau délégataire Transdev, missionné jusqu'à fin 2017, s'est notamment engagé sur un niveau de services plus élevé et un moindre recours aux fonds publics que ses concurrents souligne Jean-Claude Roy, Vice-Président délégué aux transports du Grand Besançon. Comme la mise en service du tramway interviendra en 2015, soit durant son contrat, nous ne pouvions qu'être sensibles à ces arguments ». Le nouveau contrat de DSP* comporte en effet des dispositions financières plus favorables à la collectivité locale qui s'appuie sur la perspective d'une hausse des recettes d'exploitation, basée, notamment, sur une hausse de fréquentation de plus de 40 % liée à la mise en service du futur tramway. Transdev supporte à la fois la gestion du personnel – il a

repris, comme le prévoit la loi, les salariés de Keolis Besançon aux conditions existantes –, s'engage sur un niveau de recettes et de dépenses et travaille, bien sûr, à la montée en puissance du réseau.

Cette année 2011 permettra ainsi de peaufiner, avec le nouvel exploitant – baptisé Besançon Mobilités –, l'intégration optimale des travaux du tramway. « Une étude de restructuration des lignes urbaines est en cours, poursuit Jean-Claude Roy. Même si Transdev est missionné pour que l'usager en souffre le moins possible, il faudra adapter les lignes de bus pendant cette phase de travaux du tramway : certains itinéraires seront modifiés, des déviations mises en place, le réseau sera forcé d'évoluer. Notre objectif est cependant de prévenir le plus tôt possible les voyageurs Ginko du moindre changement sur les lignes de bus ». Une nécessaire évolution du réseau qui n'est pas tout à fait encore d'actualité.

*Délégation de Service Public

TRANSDEV
Développeur de mobilités

Qui est Transdev ?

Groupe international de transport, filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations, Transdev exploite les réseaux de transport urbain de 71 villes françaises, européennes et australiennes. Opérateur historique qui a réintroduit le tramway en France, il exploite ceux de Strasbourg, Nantes, Orléans, Reims, Grenoble, Montpellier...

Présent dans 9 pays : France, Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas, Portugal, Italie, Espagne, Canada et Australie.

Chiffre d'affaires géré : 3,3 milliards d'euros en 2008

Effectifs : 47 000 en 2009

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les usagers du réseau Ginko paient 20 % du coût réel de leur trajet, le reste étant financé par le Grand Besançon et une subvention du Conseil général pour les transports scolaires.

TEMIS

Plus qu'une technopole, un quartier d'affaires

En 10 ans, la ZAC TEMIS à Besançon a grandi et s'est transformée en technopole active et dynamique, dédiée à la haute technologie et aux microtechniques ! Aujourd'hui attractive, elle poursuit son essor et se dote chaque année de nouveaux services. En un peu plus d'un an, plus de 500 personnes ont rejoint la Technopole pour y travailler. Et 2011 s'annonce riche en événements pour TEMIS.



Une offre hôtelière en adéquation avec une clientèle d'affaires de plus en plus nombreuse.



Initiées par la structure TEMIS Innovation, les implantations d'entreprise connaissent une nouvelle dynamique grâce en partie à la présence sur site de nouvelles structures telles que les écoles d'ingénieurs, et prochainement le CNRS.

CHIFFRES

74 ha dont 37 aménagés

2 600 emplois

1 000 étudiants
(ENSMM et ISI FC compris)

7 200 étudiants
sur le campus de la Bouloie

21 entreprises
en pépinière et hôtel d'entreprises

102 emplois

Fin décembre, l'hôtel *** « All Suites Hotel », situé le long de la rocade, a ouvert 61 chambres. Idéalement situé pour rejoindre l'A36 ou la future gare d'Auxon, il est aujourd'hui la marque du dynamisme de TEMIS. De l'autre côté du parking, le restaurant de cuisine traditionnelle « Chez Elle » de 100 couverts ouvrira au mois de février pour la plus grande satisfaction de Corinne Monnier qui, au passage, crée 6 emplois. « *L'étude de marché est rapide, ce secteur a un fort potentiel. De plus en plus de personnes transitent par ici aujourd'hui* ». De quartier d'affaires, TEMIS se transforme aussi en quartier de vie. Des logements neufs sortent de terre et jouxtent aujourd'hui la zone, une crèche « Baby & Co » est née pour répondre aux besoins des salariés et accueille aujourd'hui 80 enfants. 2010 aura donc été riche en mouvements. La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) et ses deux cents salariés s'y sont installés. Les agences cadres, international, industriel et BTP de Pôle emploi seront bientôt rejointes par

leur direction régionale. Mécasem a souhaité dernièrement regrouper à Besançon ses activités de métrologie, ce qui a généré une vingtaine d'emplois supplémentaires.

Fin novembre, l'ISI FC (Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté) spécialisé dans le médical y a emménagé. Les 145 élèves bénéficient désormais de salles de projet et de bureaux pour leur entreprise virtuelle Biotika®. L'ENSMM (Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques), qui accueille 900 étudiants et dont les effectifs ont triplé en quinze ans, n'est pas en reste. Elle disposera en mai 2011 de 1 400 m² supplémentaires, dont un amphithéâtre de 400 places, contribuant ainsi au rayonnement universitaire de l'Agglomération. En 2013, le complexe « TEMIS Sciences » regroupera le CNRS, la recherche et l'enseignement supérieur de Franche-Comté. Ce futur pôle d'excellence européen des microtechniques et nanotechnologies sera l'un des fleurons du Grand Besançon et de la Franche-Comté.



L'Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté a intégré fin novembre ses nouveaux locaux sur la ZAC de TEMIS.

Innovation et évolutions

TEMIS est d'abord un concentré d'innovations qui induit d'autres évolutions. Pour Jean-Pierre Martin, Vice-Président en charge de l'économie, de l'emploi et de l'insertion, « L'objectif premier est d'impulser le transfert technologique, c'est-à-dire l'interaction entre l'enseignement supérieur, les laboratoires de recherche et les entreprises pour transformer des idées et des projets en produits ou process. Le pôle de compétitivité est également au cœur de cette émulation. Un peu plus de dix ans après sa création, TEMIS a atteint une notoriété régionale et continue de se développer. Aujourd'hui, nous sommes dans une phase d'étude de plusieurs projets d'implantation d'entreprises... » Et il y a encore de la place : sur 37 ha aménagés sur le périmètre strict de la technopole, il en reste encore 25 disponibles. Un quartier d'avenir.

**TEMIS certifié
Ecopass ISO 14 001**



La Technopole se soucie de l'impact de son développement sur l'environnement. Fin 2009, elle a entamé un diagnostic sur des axes à développer comme l'énergie, le bruit, les déplacements, l'eau, etc. Un programme d'actions a été établi et TEMIS poursuit sa réflexion pour, sans cesse, améliorer sa performance environnementale. Une démarche saluée par l'obtention en juillet 2010 de la certification ISO 14 001.

Deux nouvelles entreprises en pépinière

150 personnes travaillent tous les jours sur le site de « TEMIS Innovation ». Le bâtiment abrite la maison des Microtechniques, mais on trouve également en son sein un incubateur, une pépinière et un hôtel d'entreprises* pour de jeunes pousses prometteuses. Les entrepreneurs peuvent alors se concentrer sur leur projet et le développement de leur activité.



Avec Cisteo et son savoir-faire en techniques liées au médical, Christophe Moureaux développe des partenariats avec le CHU et ISI FC.

Cisteo Medical développe et fabrique des dispositifs et produits médicaux pour les professionnels : implants, cathéters, instrumentation ou dispositifs de diagnostic in vitro... Cisteo accompagne les porteurs de projets du concept jusqu'à sa réalisation concrète avant sa commercialisation.

Forte de son expérience de dix ans et d'un savoir-faire acquis dans les dispositifs médicaux, l'équipe d'ingénieurs et de techniciens est en mesure d'apporter les meilleures solutions techniques et microtechniques à ses clients.

Cisteo participe à plusieurs projets collaboratifs avec le CHU de Besançon et l'Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté (ISI FC). Le programme Orphea, par exemple, vise à développer un nouveau dispositif de traitement des douleurs aiguës des patients atteints de cancers de la sphère ORL.

Contact : Christophe Moureaux - 03 81 25 09 26

CPLD (Coopérative de Production des Laboratoires Dentaires) travaille dans le domaine de la prothèse dentaire. Douze laboratoires de la région Franche-Comté ont décidé de s'unir, pour migrer ensemble d'une activité artisanale vers une activité semi-industrielle afin d'acquérir la maîtrise des nouvelles techniques de conception, de fabrication automatisées. Ensemble, ils peuvent investir dans des équipements industriels et être compétitifs sur le marché. Ils ont donné naissance à un centre de production : la Coopérative de Production des Laboratoires Dentaires de Franche-Comté.

Contact : Thierry Beaune - 03 81 60 71 11

* Voir les définitions page 12



TEMIS en travaux

Le sud de la zone, en direction de Besançon, est principalement réservé au secteur tertiaire : des banques, des experts-comptables, Oséo, etc. Autant de services dont les entreprises ont besoin sur place. D'ailleurs, de nouveaux programmes immobiliers vont sortir de terre. C'est le cas d'Usitech, un bâtiment locatif de 1860 m² destiné à accueillir aussi bien des entreprises industrielles que tertiaires. Livraison prévue début 2012.

CHAPELLE-DES-BUIS

Rénovation du monument de la Libération

Le monument de la Libération est en cours de restauration. Les travaux devraient durer six mois et permettront une réfection technique du bâtiment mais aussi un aménagement paysager du site, prisé des Grand Bisontins. Le Grand Besançon participe à l'aménagement des équipements extérieurs du site. Des communes et la Ville de Besançon financent également ce programme de rénovation. Il s'agit, notamment, de rendre accessible la terrasse en surplomb de la crypte tout en permettant un accès aux personnes à mobilité réduite. Ce lieu de mémoire à la vue imprenable sur Besançon est un élément du patrimoine local et deviendra mieux adapté à la clientèle touristique.

MAMIROLLE

Trier le papier pour financer des sorties scolaires

Les parents d'élèves de l'école de Mamirolle se mobilisent. Ils ont lancé une campagne de récupération de papiers. Cette initiative écologique doit également permettre de financer les sorties scolaires des enfants. « Une société pontissalienne nous rachète le papier à 77 euros la tonne. Nous comptons donc sur l'ensemble de la population de Mamirolle pour que cette opération permette de financer la réalisation des projets scolaires », explique Anne Honor, trésorière de l'Amicale des parents d'élèves, l'association à l'origine du projet. La Mairie a mis à disposition un local dans lequel sera stocké le papier avant d'être expédié à Pontarlier.

ROCHE-LEZ-BEAUPRÉ

La déco à la bombe...

Pas toujours facile de tenter le grand saut de la création d'entreprise sans accompagnement. Grâce à Coopilote*, Félix Lafay a trouvé depuis mai dernier la solution alternative pour démarrer son activité de décorateur mural et créer D.A.C.A.T. Graphics à Roche-lez-Beaupré. « Ça démarre plutôt bien, d'autant que mon domaine, la peinture à la bombe mais aussi au pochoir, n'est pas forcément simple à promouvoir. Je me spécialise dans les décors muraux, les fresques, les chambres d'enfants, explique-t-il. Je viens de décorer des chambres d'hôtel avec un architecte, d'autres projets sont en vue ». Issu de l'industrie plastique mais depuis toujours féru de dessin, Félix Lafay passe par le design automobile chez Sbarro avant de décider de se lancer. « J'ai fait pas mal de graffitis dans des terrains vagues étant plus jeune : restait à transposer ça dans un domaine plus légal ! En même temps, je ne me sentais pas prêt pour l'aspect administratif, la gestion et la paperasse. » Coopilote, « couveuse » d'entreprises régionale, qui propose un portage à la fois juridique et salarial contre 10 % de la marge brute, était pour Félix la solution appropriée : « C'est un bon compromis ; on se sent épaulé et l'esprit plus léger pour travailler d'autant qu'on peut aussi participer à des ateliers, échanger avec d'autres entrepreneurs ».



Grâce à Coopilote Félix Lafay, grapheur, a pu démarrer son activité de décorateur mural.

www.dacatgraphics.com

* Coopilote est une coopérative d'activité dont la vocation est d'aider les entrepreneurs à démarrer concrètement leur activité dans un cadre administratif et juridique adapté.

AVANNE - AVENEY

Au domaine de la Vigneraie...

Il reste dans sa robe la limpidité des aubes d'avril et des paillettes de soleil. Le Chardonnay 2010 du Coteau du Tuffet qu'élève Gérard Tattu pour son plaisir depuis 36 ans, exprime des parfums de fleurs blanches, des arômes d'amande et de vanille. Accrochée à la pente, plantée de groseillers sentinelles, la vigne de 1200 pieds donne quelques 1000 litres/an vinifiés à la bourguignonne, sur place, par Gérard lui-même. Les bouteilles dorment dans la cave qu'il a spécialement creusée à la pioche et où se bonifie dans les feuillettes de



Gérard Tattu veut redonner ses lettres de noblesse au terroir viticole d'Avanne-Aveney et de Besançon.

chêne, sous le regard de Saint-Vincent, la dernière vendange. Du sol calcaire, de l'exposition idéale et d'une exploitation 100 % bio, son Pinot noir, son Savagnin, son Chardonnay, récoltés et dégustés* en famille ou entre amis, tirent un goût de terroir particulier, celui d'Avanne-Aveney où la tradition viticole survit dans quatre vignes. Pas

étonnant que ce vigneron passionné, cadre bancaire à la retraite, ancien maire de la commune soit, avec l'association pour le renouveau de la vigne à Besançon qu'il préside, à l'origine de la replantation de 2200 ceps au lieu-dit les Equeugney, à Port Douvot à Besançon !

* A apprécier avec modération, l'abus d'alcool étant dangereux pour la santé.

SÂONE

Une nouvelle salle polyvalente au vert !

Dans le courant du second semestre 2012, un bâtiment basse consommation exemplaire abritera une nouvelle salle polyvalente. À l'étage, un vaste plateau pourra accueillir plusieurs activités de service. Ce nouvel outil moderne et écologique fait partie intégrante du projet de réhabilitation du centre-bourg.



Avec la construction de la nouvelle salle polyvalente, basse consommation, c'est tout le centre bourg de Saône qui va bénéficier d'une nouvelle dynamique d'activités.

Image non-contractuelle

Le futur bâtiment d'une surface totale de 1200 m² s'intégrera rue de la Glacière en lieu et place de « la maison Ménétrier » qui sera démolie d'ici le printemps. Auparavant, les associations seront relogées.

Conçu par le Cabinet Archi+Tech de Besançon, le bâtiment bénéficiera des dernières innovations en matière de maîtrise de l'énergie. Les coûts de fonctionnement en seront d'autant plus faibles. Une performance énergétique exemplaire sera obtenue grâce à une combinaison de techniques : des murs à ossature bois à isolation renforcée, des menuiseries alu-bois haute performance avec brise-soleil intégré. La toiture végétale assurera l'inertie thermique et, en stockant les eaux pluviales, permettra de rafraîchir les locaux en été.

Au rez-de-chaussée, une salle polyvalente de 400 m² remplacera la salle Joseph Guinemand et répondra aux besoins de la commune et de ses habitants. Au dessus, un plateau de 800 m² accueillera, selon les besoins en espace, des activités de services. La SedD*, en charge du projet, a déjà commercialisé deux lots. Il reste donc aujourd'hui 500 m² disponibles. Avis aux amateurs !

*SedD : société d'équipement du département du Doubs



FRANÇOIS SERRE-LES-SAPINS

Nouvelle crèche pour le secteur Ouest

Depuis maintenant deux mois, les communes de Serre-les-Sapins, François et de tout le secteur disposent d'un accueil pour les plus petits. La structure multi-accueil "A petit pas" est située au 1 bis, rue de Nozieres. Elle propose 35 places permanentes ainsi que des places en halte-garderie avec possibilité de garde à la demi-journée ou à l'heure. Gérée par l'association Alfa 3a, la crèche emploie 13 personnes dont 11 animatrices. « Toutes les places ont été attribuées. Mais les derniers enfants devraient arriver en janvier. La structure fonctionne bien », détaille une animatrice.

MAMIROLLE

Une chocolaterie à visiter sur la zone du Noret

Depuis octobre dernier, la zone d'activité du Noret compte un nouvel établissement : la chocolaterie Jars. Auparavant implantée à Omans, la chocolaterie commençait à être à l'étroit quand s'est présentée l'opportunité de reprendre les 300 m² d'une ancienne usine de micromécanique. « Mamirolle est bien desservi et nous sommes même livrés plus souvent qu'à Omans » précise Rodolphe Chassaing, gérant de la société.

Les sept employés du laboratoire confectionnent bonbons, tablettes et compositions originales en chocolat pour fournir une trentaine de points de vente dans toute la France dont les magasins "Hors des Sentiers Battus". Cette nouvelle implantation dans de vastes locaux permet également de proposer des visites du laboratoire « Il n'y a pas d'horaires de visite, nous le proposons à chaque personne qui franchit la porte du magasin ».



Portes ouvertes en permanence pour la toute nouvelle chocolaterie Jars à Mamirolle.

PELOUSEY

Une maternelle toute neuve pour la rentrée 2011

Evolution démographique oblige, la commune de Pelousey a décidé de construire une école maternelle en complément du groupe scolaire primaire actuel devenu exigü pour les quelques 190 élèves. La première pierre a été posée le 15 octobre dernier et le nouveau bâtiment, conçu selon les normes environnementales (Bâtiment Basse Consommation), avec 3 salles de classes et une salle de motricité, devrait être prêt pour la rentrée 2011. À cette date, une seconde tranche de travaux concernera les locaux d'origine, bâtis en 1980, dont la rénovation prévoit notamment un plus grand confort de travail et une meilleure isolation thermique et phonique.

SAÔNE

La commune renoue avec sa ville jumelée

Petite ville de Toscane, Pitéglio est jumelée avec Saône depuis 1995, grâce à un habitant de la commune reparti au pays, en Italie... et soucieux de garder du lien avec sa cité d'adoption. Sportifs au départ, les échanges s'étaient essouffés avec le temps. Ils reprennent de plus belle cette année : des échanges culturels (exposition annuelle) et entre les collèges sont prévus. Les communes creusent aussi un autre sujet, plus technique : Pitéglio est intéressée par la filière bois comtoise tandis que Saône se penche sur son énergie verte. À suivre...

BESANÇON

« Pause kiné » à découvrir

L'Association étudiante des Kinés Bisontins organise deux journées massage tous publics à l'École de Kinésithérapie de Besançon, place Saint-Jacques, le samedi 15 janvier de 8h à 20h et le dimanche 16 de 9h à 18h. Il s'agit pour l'AEKB de promouvoir la profession, de faire redécouvrir le massage qui, médical ou non, est réservé aux masseurs kinésithérapeutes diplômés d'état. Dispensées par les étudiants en box individuel et en présence de professeurs, les séances durent 30mn (9€) ou 1h (15€) et travaillent différentes zones du corps (tête/cou, dos, lombaires, jambes). Il est préférable de réserver et il est désormais possible d'offrir des bons cadeaux détente à prix réduit.

■ 06 88 66 38 63
aekb@live.fr

LARNOD

Le centre poursuit sa mutation

Après la sécurisation de la traversée du village, de nouveaux travaux vont démarrer pour l'aménagement paysager et urbain du centre et de la traversée d'agglomération. Les pelleteuses entreront en action au mois de mars pour l'enfouissement des réseaux secs. Suivront les travaux d'aménagement du centre au second semestre 2011. Le projet a été présenté aux habitants fin novembre. Une quarantaine de personnes étaient présentes. « Sur un village de 613 habitants, c'est une bonne participation ! » s'est réjouie Gisèle Ardiét qui porte ce projet depuis plus d'un an avec



Le centre bourg va connaître une véritable mutation. Objectif : améliorer la sécurité des habitants et favoriser la convivialité...

son conseil municipal et l'aide du service Aide aux communes du Grand Besançon. La mairie veut créer un véritable lieu de rassemblement convivial autour des bâtiments publics et surtout sécuriser le cheminement des piétons au centre du village. Concrètement, un parking verra le jour derrière l'école afin de sécuriser les abords de l'établissement. À proximité, une aire de jeu va s'intégrer dans un parc paysager et ludique. La deuxième section concerne la création d'un autre

parking derrière la mairie et l'aménagement des abords de l'église. Le monument aux morts sera déplacé sur une nouvelle esplanade créée entre la mairie et la chapelle. La route du village sera réaménagée en sens unique. Estimée à 779 705 € HT, l'opération est financée par la mairie avec le soutien de plusieurs collectivités*, dont le Grand Besançon.

*Etat, Conseil général du Doubs, SYDED (Syndicat départemental pour l'élimination des déchets ménagers et assimilés), CAF et Réserve parlementaire.

MARCHAUX-CHAUFONTAINE-CHAMPOUX-BRAILLANS

Maison Age et Vie : un an de succès



À Marchaux, on est heureux de fêter le premier anniversaire de la Maison Age et Vie

Comment éviter la maison de retraite lorsque la perte d'autonomie ne permet plus de vivre seul ? Face à ce problème qui touche de plus en plus de personnes, une alternative se développe à travers la région : la maison Age et Vie. Ce concept associe le confort de l'habitat individuel et les commodités des structures collectives. En clair, ces maisons accueillent des personnes âgées qui vivent dans des petits studios et se partagent des pièces de vie. À l'étage, les auxiliaires de vie occupent des appartements de fonction et se relaient pour assurer une présence auprès des personnes âgées.

Ce mois-ci, la maison Age et Vie de Marchaux, fruit d'une association entre les communes de Marchaux, Chaudefontaine, Champoux et Braillans, fête son premier anniversaire. Les maisons existantes dans la région affichent également complet et la fédération des associations gérant les structures travaille sur près de 10 nouveaux projets régionaux.

Espace d'expression libre des élus communautaires

Les textes publiés sont sous la seule responsabilité des signataires.

À la périphérie

LE POINT DE VUE DE RAYMOND REYLE

Non-assistance à aqueduc en danger !

Au début du 1^{er} millénaire, les sources d'Arcier alimentaient déjà notre capitale, une des plus anciennes cités gauloises. Sous l'impulsion romaine, un aqueduc de 12 km était édifié dont un tronçon fonctionnait encore en 1914. Il s'agit d'un ouvrage d'art d'une exceptionnelle qualité technique et architecturale que nous abandonnons aux effets dévastateurs du temps et de la forêt. Il représente pourtant un immense intérêt historique, pédagogique, touristique... et sentimental.

Depuis plus de 5 ans, malgré de très nombreuses demandes, le Grand Besançon refuse d'envisager sa dimension communautaire, alors qu'il se situe en bordure de la véloroute et présente un emblème fédérateur allant bien au-delà des intérêts locaux. Sommes-nous si frileux que nous nous laissons engluer dans des procédures administratives ? Sommes-nous incapables de valoriser ponctuellement et à moindre frais, un des plus beaux fleurons de la Franche-Comté qui disparaît lentement dans l'oubli et l'indifférence générale ?

C'est vraiment dommage ! Il serait temps de réagir !

Raymond REYLE,

Vice-Président délégué, chargé du SMSCoT (Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération bisontine)

LE POINT DE VUE DE JEAN-PIERRE TAILLARD

Identité et partage

Comment justifier, dans une commune de 2500 habitants, la décision de créer une aire d'envol de parapentes, une base nautique et un circuit d'escalade, sinon par la volonté d'offrir des équipements de loisirs de proximité au bénéfice de tous les usagers de l'agglomération, c'est-à-dire de mutualiser les potentiels et les opportunités dans une collaboration bien comprise ?

En contrepartie, il convient que chaque commune conserve l'intégralité des initiatives et des choix en ce qui concerne son devenir, au travers de l'aménagement du territoire, tant en termes d'urbanisme, d'équipements publics, de services de proximité et de vie locale dans le respect des chartes de cohérence territoriale.

Si la réussite d'une intercommunalité résulte du partage des potentiels et l'optimisation des actions par la mutualisation, elle se construit dans la responsabilité et l'autonomie qui permet à chaque commune de maîtriser son destin en proximité avec les citoyens.

Jean-Pierre TAILLARD

Vice-Président délégué du Grand Besançon
Maire d'Avanne-Aveney

LE POINT DE VUE DE GABRIEL BAULIEU

Avec et au service de tous les Grand Bisontins !

Telle est notre volonté politique ! Telle est notre mission ! Et il n'est pas glorieux de « fouler aux pieds » l'engagement partagé au nom d'une intercommunalité au service de tous, l'engagement de « laisser au vestiaire » du Conseil du Grand Besançon les clivages partisans et les affrontements stériles ville/périphérie ! Il n'est pas plus glorieux d'exaspérer la plupart des élus par des débats de « cours de récréation » !... Mais on nous les impose, nous ferons donc avec !

Continuons à nous mobiliser pour les habitants et le territoire du Grand Besançon qui connaît, par la synergie des actions de tous, une dynamique et un investissement extraordinaires pour l'avenir ! La complémentarité des actions de l'État, de la Région, du Département, du Grand Besançon et des communes, est tout simplement remarquable ! Notre seul handicap est notre petite taille à l'échelle nationale et européenne ! Sachons y pallier par un dynamisme renforcé entre les territoires et entre les intercommunalités. C'est ce que nous faisons, notamment avec la création d'un syndicat d'aménagement sur la zone de la gare TGV et avec une démarche métropolitaine regroupant les villes volontaires de Franche-Comté. Dynamiques sur notre territoire, solidaires avec les autres sur notre espace régional, voilà les piliers de notre avenir partagé.

Gabriel BAULIEU,

Premier Vice-Président de l'Agglomération du Grand Besançon, Maire de Serre-les-Sapins

Ville de Besançon

LE POINT DE VUE DE FRANK MONNEUR

Travailler pour l'avenir de notre agglomération

Ainsi, la réforme fiscale voulue par le Gouvernement sera appliquée dès 2011. Pour le Grand Besançon, la conséquence directe en est la suppression de l'une de nos principales ressources, à savoir la taxe professionnelle. Cette réforme, outre le fait qu'il s'agisse d'une véritable usine à gaz, est totalement injuste et place notre collectivité dans une situation difficile. En effet, nous n'avons pas d'autre choix que d'instaurer une recette nouvelle afin de compenser toutes les pertes liées à cette réforme contestable et aux multiples désengagements de l'État. Ce qui est rageant dans cette histoire, c'est que nous faisons cela pour maintenir notre niveau de recettes et non pas l'augmenter. Sans cela, nos recettes seraient en baisse et nos projets pour consolider et développer notre agglomération en seraient affectés. Il est de notre devoir de prendre nos responsabilités car nous travaillons avec l'ensemble des élus, Ville et périphérie, pour l'avenir de notre territoire : nos projets de développement rendront notre agglomération plus forte et c'est pour cela que celle-ci doit pouvoir compter sur des ressources stables.

Pour travailler dans la sérénité, nous avons besoin de certitudes budgétaires et non pas d'élucubrations venues du sommet de l'État.

Frank MONNEUR,

Vice-Président du Grand Besançon

LE POINT DE VUE DE JEAN ROSSELOT

...Circonstances peu glorieuses !? ...

J'ai lu, sous la plume de Gabriel Baulieu, notre Premier Vice-président, que l'accès au droit d'expression des élus communautaires (à travers cette nouvelle page) avait été acquis « dans des circonstances peu glorieuses » !... » Mais ... « peu glorieuses » pour qui !? ... Pour ceux, qui, depuis dix ans, ont illégalement ignoré ce droit (en dépit de l'existence d'un Service juridique, de 30 Président et Vice-présidents, de centaines de collaborateurs : ils ne savaient pas ! ...), ou pour ceux qui, tout seuls, courageusement, comme moi, ont demandé aux juges de contraindre le Président et les Vice-Présidents du Grand Besançon à appliquer la loi !?.... Ça devait aller de soi, n'est-ce pas? Eh bien non ! Le comble est qu'on ait mis sur votre dos de contribuable, les services loués fort chers d'un Avocat spécialisé de Saint-Étienne, pour nous empêcher, en somme, de connaître les opinions de vos délégués communautaires ! ...

Quand les dirigeants d'une Intercommunalité affichent un tel mépris pour leurs collègues, c'est indigne de la fonction qu'ils exercent ! Et c'est nuire à la créativité, aux initiatives, au rayonnement de la communauté qu'ils dirigent !

Jean ROSSELOT,

Délégué communautaire, Conseiller municipal de Besançon

MAR- CHÉS



Marchés de producteurs

Venez déguster les produits locaux, directement du producteur au consommateur

PUGEY

1^{er} et 3^e samedis du mois de 8h à 13h

PELOUSEY

2^e et 4^e samedis du mois de 9h à 13h

MORRE

2^e et 4^e samedis du mois de 8h à 12h

GENNES

2^e vendredi du mois de 17h30 à 22h

TALLENAY

1^{er} samedi du mois

AUXON-DESSUS

Tous les dimanches de 9h à 12h

Marché.

Contact, tél. 03 81 58 76 11
Place de l'Église

BESANCON

Du vendredi 25 mars au mardi 3 avril
Date limite d'inscription :
dimanche 23 janvier

Cœur d'artisan.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Doubs propose un concept innovant qui s'adresse à tous les métiers de l'Artisanat. Le principe est de promouvoir les entreprises qui afficheront leur savoir-faire et leur générosité.

Renseignements sur
www.coeur-artisan.com



BESANCON

Jusqu'au samedi 29 janvier

Exposition « Le Laos dans les yeux ».

Photos en hommage à Bruno Ferrandez.

Médiathèque Pierre Bayle,
27 rue de la République

BESANCON

Jusqu'au lundi 31 janvier

Exposition de peinture « Euphories » de Micheline Florent.

Centre de Long Séjour Bellevaux,
tél. 03 81 61 43 55
29 quai de Strasbourg



BESANCON

Jusqu'au jeudi 31 mars

Exposition Charles Lapicque, artiste peintre.

Le musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, ainsi que la bibliothèque municipale de Besançon conservent une importante collection d'œuvres de Charles Lapicque (1898 – 1988), qui s'est particulièrement illustré dans le pop art, la figuration libre. Cette collection compte plus de 200 pièces. L'ensemble de ces œuvres montre la variété des thèmes qui ont inspiré Charles Lapicque de 1939 à 1986...

Contact mail : musee-beaux-arts-archeologie@besancon.fr
Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie

BESANCON

Jusqu'au dimanche 29 mai

Exposition « Des montres et des merveilles ».

Revivez les principales évolutions de la montre mécanique et du savoir-faire horloger, autour d'une exposition exceptionnelle de près de 200 pièces et montres anciennes, avec des pièces d'exception, comme la montre de Marie-Antoinette, celle de la Reine Victoria ou la pendulette de Napoléon.

Tous les dimanches à 16h30, le Musée du Temps propose une visite gratuite.
Contact tél. 03 81 87 81 50
Musée du Temps



BESANCON

Judi 13 janvier de 10h à 14h et de 15h30 à 19h30

Collecte de sang.

Organisée par l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de Besançon
tél. 03 81 80 19 92
Grand Kursaal

ROCHE-LEZ-BEAUPRE

Vendredi 14 janvier à 18h30

Rendez-vous avec l'histoire autour d'un apéritif thématique.

« La guerre de Sécession » avec Philippe Rouinssard.

Bibliothèque, 5 bis rue des Ecoles

THISE

Vendredi 14 janvier à 20h30

Concert du Comité de Jumelage avec l'orchestre de l'harmonie des Chaprais.

Salle des Fêtes

NOVILLARS

Samedi 15 janvier à 20h30

Loto.

Organisé par l'ASPTT, section Foot.

Contact, tél. 03 81 47 20 20
Salle polyvalente

BESANCON

Vendredi 21 janvier à 20 h

Conférence « Voix et Souffle » par Elisabeth Rolland.

La parole et le chant permettent une harmonie vitale indispensable à la construction morphologique, nerveuse, affective, mentale, psychique et spirituelle de l'homme. Un atelier est proposé le samedi 22 janvier - de 9h à 18h.

Renseignements au
03 81 53 77 65
Maison de Quartier de St Claude



Théâtre « La Princesse Barraka »

De Robert Thomas avec la troupe « A vos masques » de Mamirolle.

THISE

Samedi 22 janvier à 20h30

PIREY

Samedi 12 février à 20h30

MAMIROLLE

Samedi 12 mars à 20h30 et dimanche 13 mars à 15h

Renseignements au 03 81 55 88 65

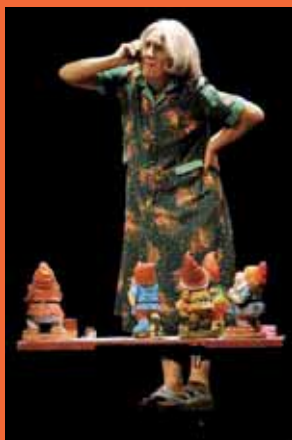
BESANCON

Samedi 22 janvier à 20h30
et dimanche 23 janvier à 16h

Spectacle « La Madeleine Proust/Haut-Débit ».

Ecrit et interprété par Lola Semonin. Rencontre entre la Madeleine Proust et un môme du 9-3, en famille d'accueil à Morteau. Quand le franc-parler du Haut-Doubs rencontre la tchatche des cités...

www.madeleineproust.com
Théâtre Musical



POUILLEY-LES-VIGNES

Lundi 24 janvier 2011
de 16h30 à 19h30

Collecte de sang.

Organisée par l'Amicale des donneurs de sang de Franois/Serre-les-Sapins et ses environs. Salle Polyvalente

PIREY

Mercredi 26 janvier à 20h30

Conférence « Devenir mère, rester femme : comment concilier les deux rôles ? ».

Animée par Marie-Jo Gacek, conseillère conjugale et familiale, formée en psychologie et en sexologie clinique.

Organisée par l'Association « Empreintes de vie, des pieds et des mains pour la famille ». Informations au 06 88 50 44 05 ou www.empreintes-de-vie.fr Salle de convivialité de la Mairie

ECOLE-VALENTIN

Jedi 27 janvier de 15h30 à 18h30

Collecte de sang.

Organisée par l'Association des donneurs de sang, tél. 03 81 53 70 39 Centre d'Activité et de Loisirs

BESANCON

Du vendredi 28 au
dimanche 30 janvier

Championnats de France Junior de danse sur glace couple.

Vendredi de 8h à 18h : entraînements officiels
Samedi de 8h à 21h et dimanche de 8h à 17h : compétitions de danses imposées et danses libres.

Patinoire La Fayette,
5 rue Louis Garnier



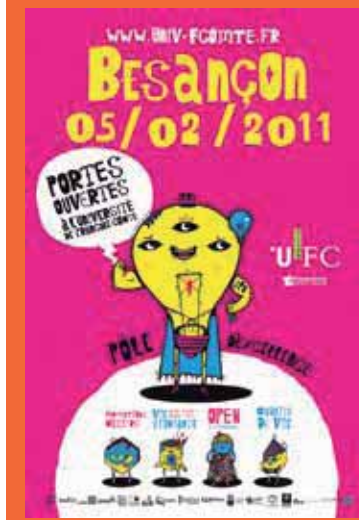
BESANCON

Samedi 29 et dimanche 30 janvier
et samedi 12 et dimanche 13 février

Stages de danse Flamenco et Sévillanes

Avec Albane Mathieu, professeur et chorégraphe de la Compagnie d'Albane Mathieu Duende Flamenco.

Inscriptions au 06 13 72 84 13 ou www.Duendeflamenco.over-blog.com
MJC de Palente, 24 rue des Roses



BESANCON

Samedi 5 février

Journée Portes Ouvertes de l'Université de Franche-Comté.

Lycéens, parents, étudiants, adultes souhaitant reprendre des études universitaires ou salariés intéressés par la formation continue, venez découvrir l'Université de Franche-Comté.

www.univ-fcomte.fr
Ginko, partenaire de cette journée, offre aux étudiants un ticket de bus.

ECOLE-VALENTIN

Samedi 29 janvier à partir de 20h30

Soirée Country.

Contact, Association Culturelle d'Ecole-Valentin, tél. 03 81 53 76 13 Centre d'Activité et de Loisirs

NOVILLARS

Samedi 29 et dimanche 30 janvier

Tournoi Jeunes de Foot.

Organisé par l'Entente Roche/Novillars, tél. 03 81 55 65 23 Salle polyvalente

BESANCON

Samedi 29 et dimanche 30 janvier
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Stage de Qi Gong de la Femme.

Travail spécifique sur l'énergie féminine, bénéfique à tous les âges de la vie de femme.

Contact, www.energieenmarche.fr
Salle Qi Gong et bien être,
40 b rue Charles Nodier

ECOLE-VALENTIN

Dimanche 30 janvier de 14h30 à 19h

Thé dansant.

Organisé par l'UNC, tél. 03 81 53 70 07 Centre d'Activité et de Loisirs

SAÔNE

Lundi 31 janvier à 16h30

Collecte de sang.

Espace du Marais

SAÔNE

Samedi 5 février

Repas dansant.

Organisé par l'ESM Handball. Espace du Marais

GENNES

Samedi 5 février à 20h

Soirée dansante.

Organisée par le comité des fêtes. Contact, tél. 03 81 55 89 00 Salle polyvalente

THISE

Samedi 5 février à 19h30 et dimanche 6 février à 13h30

Loto.

Organisé par l'Unité Pastorale de Beupré Salle des Fêtes

BESANCON

Samedi 5 février de 10h à 19h
et dimanche 6 février de 10h à 18h

Vente de livres d'occasion.

Organisée par l'Association Amnesty International pour la défense des droits humains dans le monde. Salle Proudhon

BESANCON

Dimanche 6 février
de 8h30 à 17h

Vide greniers.

Organisé par l'Association des Familles de Besançon, tél. 03 81 88 47 38 Gymnase Fontaine Ecu

ECOLE-VALENTIN

Dimanche 6 février à 14h

Loto.

Organisé par l'Association Sportive d'Ecole-Valentin, tél. 03 81 53 02 67 Centre d'Activité et de Loisirs



BESANCON

Vendredi 11 février à 21h

Concert « Chantez 25000 ».

L'ensemble vocal Voce Vesontio de Velotte et le Quatuor le « 4 de cœur », vous chanteront un répertoire classique.

Contact, www.chantez.unblog.fr
Chapelle des Buis

FRANCOIS

Samedi 12 février à 20h30

Concert avec la chorale « La Chantillotte ».

Au profit de l'Association « Accueil Sclérose en Plaques du Doubs ».

Eglise

BESANCON

Samedi 12 février

Grand Repas Dansant de la Saint-Valentin.

Animé par Pierre-Alain Krummenacher (musette et variété).

Organisé par « Les Amis de Tver ». Informations et inscriptions au 03 81 61 25 32
Kursaal

BESANCON

Samedi 12 février de 8h à 16h

Baby braderie, matériel de puériculture, vêtements enfants jusqu'à 10 ans.

Prendre rendez-vous pour le jour de dépôt, lundi 31 janvier au 03 81 88 47 38 ou à l'Association des Familles de Besançon, 12 rue de la Famille. Salle de la Malcombe

CHEMAUDIN

Samedi 12 février de 14h à 18h

Après-midi du jeu.

Initiation au théâtre d'improvisation pour les enfants.

Contact, tél. 03 81 58 66 81
Salle de jeu de l'école Arnoux

PUGEY

Samedi 12 février à 20h30

Soirée dansante.

Organisée par le Foyer Rural Arguel/Pugey. Réservations obligatoires au 03 81 57 20 00
Salle polyvalente

BESANCON

Samedi 12 et dimanche 13 février de 10h à 13h et de 14h à 18h

Stage de Commedia Dell'Arte et jeu masqué.

Tarif 80 €, réservation obligatoire : 03 81 82 22 48
Théâtre Bacchus 6, 8 bis rue de la Vieille Monnaie

BESANCON

Lundi 7 février à 20h30

Forum du Développement Durable.

En présence de Jean-Louis Fousseret, Maire de Besançon et Président du Grand Besançon, Nicolas Guillemet, Vice-Président délégué, chargé du Développement Durable et de l'Environnement au Grand Besançon, et Benoît Cypriani, Adjoint au Maire de Besançon à l'environnement, au développement durable et à la maîtrise de l'énergie. Organisation de conférences et de débats autour des trois piliers du Développement Durable : l'économie, l'environnement et le social.
Kursaal



PIREY

Dimanche 6 février de 9h à 17h

Bourse multi-collections et exposition de maquettes.

Organisée par Solidarité Enfance Cameroun et le Lions Club Granvelle de Besançon, au profit de la scolarisation des enfants au Nord-Cameroun.

Contact, 03 81 83 25 03
Salle Polyvalente

CHALEZE

Vendredi 11 février à partir de 20h

Concours de Tarot.

Contact, tél. 03 81 61 39 23
Salle des fêtes

THISE

Dimanche 13 février de 8h à 18h

Bourse Multi-collection.

Vente et échanges d'objets de collection.

Salle des Fêtes

BESANCON

Mardi 15 février à partir de 8h30

Journée d'étude « Ce que l'art et la culture font au travail social... et inversement ».

L'objet de cette journée est d'analyser et de comprendre les liens qu'entretiennent le champ culturel et artistique et celui du travail social.

Organisée par l'Institut Régional du Travail Social de Franche-Comté, tél. 03 81 41 61 00
www.irts-fc.fr
IRTS, Amphithéâtre Claude-Nicolas Ledoux, 1 rue Alfred de Vigny

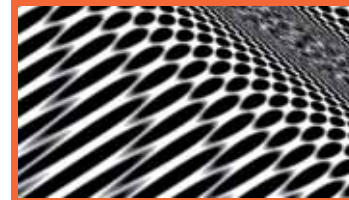
BESANCON

Du mercredi 16 février au vendredi 25 mars.

Exposition Morgane Tschiember.

Peintures, sculptures, photographies et vidéos. Cette exposition présente le travail de Morgane Tschiember réalisé dans les ateliers des entreprises Franc-Comtoises Formatol et Mignotgraphie.

Le Pavé dans la Mare, tél. 03 81 81 91 57
7 Place Victor Hugo



Nous ne sommes pas en mesure de communiquer la totalité des manifestations se déroulant à Besançon. Nous vous invitons à vous reporter au site www.grandbesancon.fr

BESANCON

Vendredi 18 et samedi 19 février à 20h30

Spectacle « Enquête de bonheur »

Avec la troupe Etincelles, au profit de l'association Semons d'Espoir.

Renseignements et réservations au 03 81 60 20 58
Grand Kursaal

DELUZ

Dimanche 20 février à partir de 14h

Loto.

Organisé par l'Association Sports Culture Loisirs de Deluz, tél. 03 81 55 52 61
Salle polyvalente

THISE

Samedi 26 février de 10h à 18h

Bourse aux vélos.

Dépôt des vélos, vendredi 25 février de 16h à 20h et le samedi 26 février de 8h à 10h.

Contact, club cycliste, tél. 03 81 61 16 89
Salle des Fêtes

ECOLE-VALENTIN

Dimanche 28 février à partir de 15h

Après-midi diapositives.

Organisée par l'Association Culturelle d'Ecole-Valentin, tél. 03 81 53 76 13
Centre d'Activité et de Loisirs

ENVOYEZ-NOUS VOS ANNONCES

Vous souhaitez annoncer une manifestation ?

Écrivez au journal : Grand Besançon 4, rue Gabriel-Plançon 25000 Besançon Fax: 0381 82 29 60 magazine@grandbesancon.fr

Délaï limite de parution, le mercredi 16 février

pour le journal de mars-avril 2011. La publication de ces annonces est gratuite et la rédaction se réserve le choix des textes publiés.

Les Hauts de Battant

Chemin du Fort Griffon

- 6 appartements du type 2 au type 5
- Très Haute Performance Energétique
- Possibilité Loi Scellier
- Livraison 1^{er} semestre 2011



Image non contractuelle



RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS AU

03 81 41 41 00

1, place de l'Europe - B.P. 2075 - 25 051 BESANÇON Cedex - www.saiemb-logement.fr

Les Concerts et Spectacles à **Micropolis** 1^{er} semestre 2011

JANVIER

JÉAN-MARIE BIGARD

Mercredi 5, 20h30

HOMMAGE SYMPHONIQUE A PINK FLOYD

Samedi 15, 20h30 et dimanche 16, 17h

ALDEBERT, J'AI 10 ANS

Dimanche 23, 15h

FÉVRIER

STEPHANE ROUSSEAU

Mercredi 16, 20h30

MARS

LES CHEVALIERS DU FIEL

Mardi 15, 20h30

LES PLUS GRANDS BALLETS CLASSIQUES

Jedi 17, 15h

DORA L'EXPLORATRICE

Samedi 19, 14h et 17h

EDDY MITCHELL

Mardi 22, 20h

AVRIL

CHIMENE BADI

Vendredi 8, 20h30

IL ETAIT UNE FOIS JOE DASSIN

Dimanche 10, 17h

CHRISTOPHE MAE

Jedi 21, 20h

MAI

CALLI

Samedi 7, 20h

GOSPEL POUR 100 VOIX

Jedi 12, 20h30

JUIN

**MUSICOPOLIS,
Festival Rock & Classique**

(Entrée libre)

Vendredi 10 et samedi 11, 20h30

Programme arrêté au 01/01/2011
Réservations dans les points de vente habituels
(Carrefour, Géant, FNAC/Forum, FRACAS,...)



Parc des Expositions
et des Congrès de Besançon - 3, bd Ouest
BP 2019 - 25050 BESANCON Cedex

Tél. **03 81 41 08 09**






Fax 03 81 52 18 36

**Plus d'événements
sur www.micropolis.net**

Installateur conseil en sérénité

POLY sécurité

l'esprit tranquille

-  Tous systèmes d'alarme
-  Détection intrusion et incendie
-  Contrôle d'accès
-  Surveillance vidéo
-  Brouillard opacifiant



En cette période de fêtes, nos pensées se tournent avec gratitude vers celles et ceux qui rendent possible notre réussite. Il n'y a pas de moment mieux choisi pour vous dire merci de la confiance que vous nous accordez. Bonne et heureuse année 2011 !



 03 81 807 808

www.poly-securite.com

Agrément n° 025/08/367-81

Chemin du Bois de la Courbe - ZAC Valentin Nord - 25048 BESANÇON cedex

Fax : 03 81 808 809 - E-mail : poly-securite@poly-securite.com



Risques Professionnels
Catégories ABC